

La Baule-Escoublac, le 21 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



© 2023 – Arnault Dréan

Près d'un an de travaux à venir fin septembre pour la première phase de l'extension de la ZAC du Pré Govelin : un projet alliant développement économique et environnement

C'est un projet majeur pour le développement économique du territoire qui va débuter fin septembre à Herbignac, 3^e pôle principal d'accueil des entreprises dans l'agglomération : l'extension sur 5,5 hectares du Parc d'activités du Pré Govelin, une opération exemplaire en terme de d'aménagement économique et de prise en compte de l'environnement.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, en lien avec la commune d'Herbignac, la Région Pays de la Loire et l'aménageur Loire Atlantique Développement, commence fin septembre les travaux pour étendre la zone d'activités du Pré Govelin de plus de 5,5 hectares avec 7800m² dédiés à la création d'un village d'entreprises et la création de 12 nouveaux lots pour permettre à de nouveaux établissements de s'implanter. Ce projet a été étudié durant plusieurs années afin de correspondre aux besoins nouveaux des entreprises mais aussi de répondre à des enjeux précis de respect de la biodiversité locale.

En effet, ce projet dont les travaux doivent durer au moins 10 mois, a vocation à constituer un terrain d'expérimentation et d'innovation en matière environnementale. Ainsi, les zones humides sur plus d'1 hectare seront préservées et renaturées, l'important massif arboré central de 270 arbres et les haies périphériques seront conservés, une centaine d'arbres malades ou trop anciens seront abattus pour des raisons de sécurité. Ces derniers seront utilisés dans la filière locale pour les valoriser en bois-énergie et remplacés en début d'année par une centaine d'espèces choisie pour répondre spécifiquement aux enjeux de la biodiversité. Les mobilités douces seront quant à elles favorisées dans ce parc d'activités repensé.

Ce projet majeur de 4,3 millions d'euros HT vient d'obtenir officiellement l'autorisation environnementale du Préfet et va donc pouvoir débuter avec le lancement des travaux puis la mise en commercialisation des futurs lots dès l'automne. Loire-Atlantique Développement en charge de la commercialisation mais aussi la direction du développement économique se tiennent à disposition des habitants au 02 51 75 75 90 ou par mail à developpement.economique@cap-atlantique.fr pour répondre aux questions sur cette opération innovante en matière de dynamisation éco-responsable de notre territoire.

« L'extension de la ZAC du Pré Govelin est un exemple qui prouve qu'il est tout à fait possible de développer un territoire sur le plan économique tout en respectant, et même en promouvant, la nature qui nous entoure. Ces 10 mois de travaux qui arrivent et cet investissement financier vont permettre de dynamiser le 3^e pôle d'attractivité de l'agglomération, tout en offrant à la biodiversité locale un meilleur avenir » souligne Christelle Chassé, VP aux économies primaires et à la transition écologique, chargée de la biodiversité et des milieux naturels de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo, et maire d'Herbignac.

Plus d'information sur www.cap-atlantique.fr et sur les réseaux sociaux.

Contact presse :

Vincent LOUSTAUNAU - Directeur de la Communication – vincent.loustaunau@cap-atlantique.fr -02.51.75.06.80 / 06.75.44.22.71
Nathalie RAMBAUD – Chargée de communication – nathalie.rambaud@cap-atlantique.fr
02.51.75.77.55

A propos de Cap Atlantique – www.cap-atlantique.fr

Créée en 2003, la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique - Cap Atlantique - comprend 15 communes et près de 75 000 habitants répartis sur 2 départements (Loire Atlantique et Morbihan) et 2 régions (Pays de la Loire et Bretagne). Surclassée en saison estivale avec près de 360 000 habitants, elle s'étend sur 98km de littoral et 11 de ses communes bordent l'océan Atlantique et l'estuaire de la Vilaine. Intervenant dans 22 domaines d'action de la vie quotidienne de ses habitants tels que sur des problématiques liées à l'eau, aux déchets, aux transports et à la mobilité, à l'habitat, au développement économique et numérique, à la préservation de l'environnement, aux équipements culturels et sportifs ou au tourisme, son siège est à la Baule.

Suivez l'actualité de l'agglo sur Facebook, Instagram et Youtube.